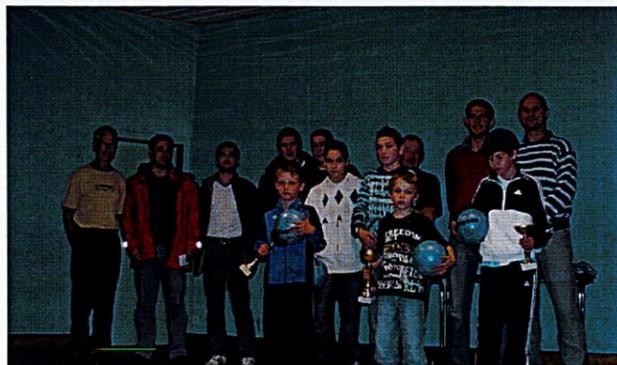


U.S.P.

La 3ème édition du TRIFOOT de l'US PENCAN s'est déroulée samedi 17 mai au stade de Keranna avec 20 équipes engagées dans l'épreuve. Le temps mitigé n'a pas découragé les footballeurs jeunes et moins jeunes à en découdre. Le principe de cette épreuve est d'opposer 2 équipes de 3 joueurs sur un terrain de 35x15 avec des petits buts durant 6 min. Et à ce petit jeu c'est l'équipe pencrançoise « un petit ricard dans un verre à ballon » qui s'impose face à Pont-L'Abbé. Une journée qui sera reconduite l'année prochaine avec un meilleur temps, plus de participants mais toujours dans la bonne humeur.



L'Assemblée Générale a eu lieu le 23 mai. A cette occasion, chaque entraîneur a désigné les joueurs les plus fair-play de leur effectif.



Lors de l'Assemblée Générale du District du 6 juin 2008, Olivier CAROFF, Gilbert BIAN et Robert CORBE recevront la médaille du District du Nord Finistère.

Samedi 14 Juin à partir de 14h : Ramaya's Day : La grande fête du club

Le principe est de réunir tous ceux qui font l'USP : Joueurs, Parents de Joueurs, Supporters, Amis, ...
 Au programme : tirs d'adresse, lancer de charentaises, slalom, parcours du combattant, vélos désarticulés et autres jeux surprenants ! Un « moules-frites » sera servi dans la soirée.
 Inscriptions auprès de Benoit Caroff au 06.72.84.13.66 ou ben.caroff@laposte.net
 Lors de cette journée, il sera possible aux enfants intéressés de venir s'initier au football, à travers divers jeux et tournois. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer les responsables des différentes catégories et découvrir les infrastructures du club.

Préparation de la saison jeunes 2008-2009

Si vous ou votre enfant (filles ou garçons) souhaite rejoindre l'US

Pencran en 2008/2009, vous pouvez déjà prendre contact avec Lionel BIAN, responsable technique jeunes, au 06.86.50.43.03 pour tout renseignement et afin de prévoir au mieux les effectifs et encadrements. Accueil des enfants à partir de l'année de naissance 2003. Important : Le club recherche notamment des joueurs pour ses catégories 13 ans (nés en 1995 et 1996) et 18 ans (nés en 1990, 1991 et 1992). Prenez contact avec nous rapidement.

Signature des licences pour la saison 2008-2009

Samedi 14 Juin : Lors de Ramaya's Day
 Vendredi 20 Juin : 18h30 - 19h30
 Samedi 21 Juin : 10h30 - 12h00
 Vendredi 27 Juin : 18h30 - 19h30
 Samedi 28 Juin : 10h30 - 12h00

Merci de venir nombreux à ces séances de signatures afin de préparer au mieux la saison prochaine !



Pour cause de pluies torrentielles, le plateau des débutants du 24 mai a été stoppé.

GYM CLUB

L'Assemblée Générale de la Gym aura lieu le jeudi 26 juin à 19H. Elle sera suivie d'un apéritif offert par le Club. Pour les adhérentes qui le souhaitent, un buffet froid est proposé au restaurant Couleur Café pour la somme de 14 €.

ADMR de Dirinon - Loperhet - Pencran - Saint-Urbain

Aide à domicile et aide à la famille
 Contacter Annie CLOAREC, local ADMR
 11, Croix de Mission - DIRINON Tél : 02 98 07 34 .85
Télé-assistance (plus jamais seul(e))
 Contacter Claude KERDRAON Tél : 02 98 85 12 26



TENNIS DE TABLE - BADMINTON

Les 26 et 27 avril, Marion PREINCE et Nadège L'HOSTIS se sont rendues à Estaires dans le Nord pour participer au championnat de France UFOLEP B de Tennis de Table. Marion était qualifiée en simple dans la catégorie junior et Nadège en senior. Ensemble, elles ont participé au double féminin ainsi qu'en coupe nationale dame. Elles ont par ailleurs, joué en double mixte avec des partenaires bretons. Ce fut l'occasion de représenter les couleurs de la Bretagne et surtout de Pencran. La compétition s'est déroulée dans une bonne ambiance digne des Ch'tis...



CLUB DES AINES

Les Aînés de Pencran ont fêté les 30 ans du Club le samedi 3 mai 2008, à la salle polyvalente. Environ 100 personnes ont répondu à l'invitation du président Louis TOURBOT. Il fait remarquer l'absence de Louise CREACH (hospitalisée), seule des adhérents actuels à avoir pris part à la création de l'association, le 18 avril 1978.

Le premier bureau fut composé d'Alain LIZIARD président, de Jean DIVERRES secrétaire et de François-Marie BIAN trésorier. Puis les bureaux successifs ont été :

	Président	Secrétaire	Trésorier
1978	Alain LIZIARD	Jean DIVERRES	François-Maire BIAN
1984	Yves BODENAN	Simone BIAN	Jean DIVERRES
1990	Jean DIVERRES	Yves PINVIDIC	Claude KERVELLA
1993	Yves PINVIDIC	Marcel CAER	Jean TROADEC
1998	Mélanie VIGOUROUX	Yvonne CAER	Jean TROADEC
2006	Louis DENIEL	Michèle ABJEAN	Alice LELONG
2008	Louis TOURBOT	Michèle ABJEAN	Alice LELONG

Le président émet quelques souhaits, notamment de former un groupe de marcheurs, d'organiser des équipes de pétanque et d'obtenir une salle de pétanque. Il s'adresse à Mr le Maire qui informe qu'une étude globale sur la construction des futurs bâtiments est en cours avec les services de la DDE, puis il invite les convives à partager l'apéritif offert et servi par la municipalité. Le repas convivial qui suit, satisfait 70 personnes qui dégustent un cochon grillé préparé par des bénévoles. L'après-midi fait place à la balade pour la majorité des femmes et aux traditionnels concours de dominos et pétanque pour les autres personnes. Jean PERES et Jean KERLEO réussissent à rétablir l'ordre suite à la pagaille due au tirage au sort des équipes. Les résultats sont les suivants :

- Dominos :
- 1^{er} prix : Michel ABJEAN et Louis TOURBOT
 - 2^{ème} prix : Yvette SALAUN et Yvette GOASCOZ
 - 3^{ème} prix : Bernard UGUEN et Roger KERBOUL
 - 4^{ème} ex aequo prix : Paul BERTHOU et François ELLEOUEZ
 - 4^{ème} ex aequo prix : Alice LELONG et Jean TROADEC
- Pétanque :
- 1^{er} prix : Rémy SPARFEL et Louis CORBE
 - 2^{ème} prix : Jean PINVIDIC et Albert GRALL
 - 3^{ème} prix : Dédé COAT et Jean GUEGUEN
 - 4^{ème} prix : Louis DENIEL et Marcel MEAR



LES SENTIERS DE PENCAN

La marche du lundi de Pentecôte

Nous n'avons pas tous marché
 Aussi vite que Albert, Louis et Dédé,
 Mais nous étions quand même 90 à emprunter
 Le 12 mai de Pencran les sentiers
 Secs, bien entretenus, ensoleillés ou ombragés,
 Sur 12, 8 ou 6 km suivant gré ou possibilité.
 Les Pencranais, des gens de la région, et,
 Même des Mosellans, Oh ! Ma foué !
 A l'arrivée,
 Bien qu'embêtée par ses machines à café,
 Marie-Claire, par son casse croûte nous à bien gâtés.
 Et l'an prochain, ma foué,
 Me zeuio adaré.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Avec l'aide des enseignants, l'association des parents d'élèves de Pencran a réalisé des torchons et des tabliers.

Chaque enfant, de la maternelle au CM, s'est dessiné et quelques uns ont représenté chaque membre de l'équipe éducative.

Ces dessins ont été reproduits sur des torchons et des tabliers, ensuite vendus auprès des familles de l'école. Ces réalisations sont un très bon souvenir de l'année scolaire et une idée de cadeau !!! Il nous reste quelques tabliers. Si vous souhaitez en acheter (7€), vous pouvez nous contacter au 02-98-21-49-91.



Les classes de maternelle organisent une exposition de l'ensemble des œuvres réalisées par les enfants au cours de l'année scolaire (dessins, peintures, graphisme...). Des photos témoigneront des différentes activités. Cette exposition se déroulera la première quinzaine de juin, dans la salle de motricité de l'école. **Vous êtes Tous invités** à venir apprécier le travail des enfants à la sortie de l'école.

La fête de l'école se déroulera le dimanche 29 juin à partir de 15h. Les enfants nous montreront leurs talents de chanteurs et de danseurs.



L'EAU C'EST LA VIE

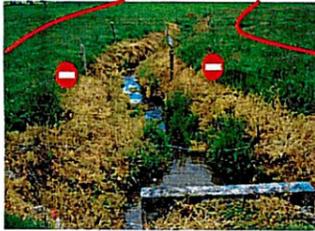
L'eau c'est la vie
 Donnez votre avis en répondant au questionnaire que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres prochainement. Il suffit de le renseigner sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou de le renvoyer par la Poste. L'envoi est gratuit. La qualité de l'eau est d'une importance vitale pour nos rivières, pour toutes nos entreprises, nos communes, nos activités, pour chacun d'entre nous. Pour avancer ensemble vers le bon état de toutes les eaux - rivières, plans d'eau, eaux souterraines ou côtières - notre commune espère une participation active de vous tous à cette consultation publique.



Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

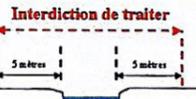
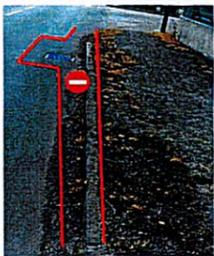
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000*. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITTS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000*.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.prf.gouv.fr> et <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpen/>

Subventions municipales

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention (J.P. Le Bourdon), vote les subventions pour l'année 2008 pour un montant total de 21 708 €.

Le montant voté au budget primitif étant de 20 000€, le conseil municipal décide de virer des crédits de l'article 022 - Dépenses imprévues à l'article 6574 - Subventions pour un montant de 2 000 €.

NOM DE L'ASSOCIATION	2008
Cons. Loc. Parents (Fonctionnement)	2 151
Cons. Loc. Parents (Projet d'école)	441
GVAF Dirinon-Pencran	57
USP	1 858
FNACA	73
Société de Chasse	334
ADMR	352
Club des Aînés	371
Comité des Fêtes	1 178
Amicale des Donneurs de Sang Landerneau	40
Croix d'Or Française	40
Vie Libre	40
A.D.A.P.E.I.	80
Comité. Dep. Ligue contre le Cancer	98
Sentiers de Pencran	705
Gym' Club de Pencran	496
Maison Pour Tous	1 664
A.L. Tennis de Table	564
Amicale des Agents Territoriaux	1 920
M.A.T.F.	240
I.M.C. Finistère	40
A.F.M. (Myopathie)	40
An Elorn (Maison de retraite)	40
N.A.F.S.E.P. (Sclérose en plaques)	40
A.R.Laryngect. Mutilés de la Voix	40
Croix Rouge Française	40
Sect. Loc. Ace. du Travail et Handicapés	40
Amicale Maires et Anciens Maires	129
Ecole Saint-Julien (30 élèves)	4 500
OGEC Saint-Joseph La Martyre (2 élèves)	300
Ecole Sainte-Anne (8 élèves)	1 200
Ecole Sainte-Nonne Dirinon (5 élèves)	750
Ecole Saint-Edern Plouédern (2 élèves)	300
Skol Diwan Landerneau (4 élèves)	600
Association Agric. Bassin versant de l'Elom	129
Groupement d'Action Culturelle Landerneau	194
Secours Populaire Comité de Landerneau	40
Secours Catholique Délégation Finistère	40
Club de la Pierre de Lune	40
Ass. Handicapés en Vadrouille	40
Génération Espoirs Tillouguite (Pencran)	84
AL Tennis de Table (PREINCE-L'HOSTIS)	300
Association des Paralysés de France	40
S.O.S. Mucoviscidose	40
TOTAL	21 708



Afin de mieux appréhender les problèmes propres à chaque quartier, le Conseil Municipal a décidé de les visiter à tour de rôle. La première visite a concerné le lotissement de Kéroullé le 26 mai.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE AERE DE LA ROCHE-MAURICE

Les 3-11 ans

Garde du mercredi au centre aéré Les Korrigans de la Roche-Maurice

Le conseil municipal a pour objectif de faciliter les modes de garde des enfants de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires et les mercredis. Nous avons déjà lancé une opération-test avec les enfants de l'école qui consiste à profiter des structures d'accueil du CLSH de la Roche-Maurice les mercredis du mois de juin. Nous disposons de 5 places pour juin. 3 enfants sont déjà inscrits. Il reste quelques places pour la journée ou demi-journée. Nous rappelons les horaires : 7h30 à 18h30. Le coût est de 9 € la journée, 6 € la demi-journée auquel il faut rajouter 3 € pour le repas du midi. Les inscriptions se font en mairie de Pencran au plus vite. Si tout se passe bien et s'il y a de la demande, ce dispositif sera reconduit à la rentrée. Si vous êtes intéressés, venez vous faire connaître en mairie. Chantal GOUEZ, Adjointe, tiendra une permanence le samedi 21 juin de 9h30 à 11h30.



Le mois de juillet

Nous vous proposons le même principe, du lundi au vendredi à partir du 7 juillet, et jusqu'au 1er août inclus. Selon le nombre d'enfants inscrits, nous serons amenés à embaucher un jeune ayant le BAFA ou diplôme équivalent pour compléter l'équipe d'animateurs de la Roche-Maurice.

Les 11-15 ans

En relation avec la commission Enfance/Jeunesse de la Roche-Maurice, nous vous proposons 2 sorties en juillet :
 - le mercredi 2 juillet à la Récré des 3 Curés à Milizac, RDV à 13h30 à la Roche-Maurice, retour à 18h au même endroit.
 - le mardi 29 juillet : Accrobranches à Carhaix, mêmes horaires. Une participation de 10 € est demandée par personne et par sortie, le transport de car étant pris en charge par les 2 municipalités. Prévoir son pique-nique. Les inscriptions se font en mairie de Pencran, dès maintenant.

L'enfance et la jeunesse étant une des priorités de la municipalité, celle-ci pourrait avoir besoin de faire appel à des jeunes titulaires du BAFA. Si tu es intéressé, fais-toi connaître à la mairie.

DIVERS

4ème édition de la fête de quartier de KERMALGUEN

Comme chaque édition, le soleil était encore fidèle à ce rendez-vous du 31 mai 2008. 56 personnes étaient présentes ; ce fut l'occasion de faire connaissance pour certains et de se retrouver pour d'autres, le tout dans une ambiance chaleureuse. Pétanque et balade pour les plus « grands » l'après midi, jeux et peinture pour les enfants en fin de journée. En soirée, chacun a apprécié le menu concocté par le cuisinier du jour : taboulé et carré de porc saumuré à la sauce charcutière accompagné de pommes de terre en robe des champs, un délice ! Merci à Dédé ! A la fin du repas, agrémenté de quelques animations, les fars et gâteaux maison ont eu leur part de succès également. A l'année prochaine !



L'ILE AUX CHEVEUX

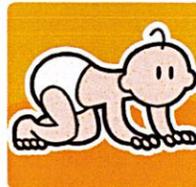
Fanny annonce la fermeture du salon pour congés, du lundi 28 juillet au lundi 18 août 2008 inclus ; Réouverture le mardi 19 août à 9h30. RECTIFICATION : Tél : 02 98 85 17 47.

COULEUR CAFE

Vendredi 4 juillet - Grande soirée DISCO : Apéritif animé à partir de 19h00 suivi d'une soirée dansante. Venez déguisés - Chaque déguisement sera récompensé par un lot.

ANNONCES

Vends vêtements bébés (fille - garçon) 1 - 3 - 6 - 12 mois
 Tél : 02.98.21.39.38



PORTES OUVERTES :

IREO - route de Plouider - 29260 LESNEVEN - 02.98.83.33.08. Formation et apprentissage en élevage, horticulture, commerce et gestion. Le 6 juin de 17h à 20h et le 7 juin de 9h à 12h.

MAISON FAMILIALE DE L'TROISE - route de Ploudalmézeau - 29290 SAINT-RENAN - 02.98.84.21.58. Formation BEPA service aux personnes, cuisine, préparation aux concours paramédicaux et sociaux. Soirée d'information le mercredi 11 juin de 16h à 19h.

L'EPICERIE SOCIALE « BOUTIQUE AR STALIG »

Est ouverte à toutes les personnes dont le plafond de ressources est inférieur au barème permettant de bénéficier de la Couverture Maladie Universelle majorée de 20 % (CMU + 20 %). La commune de Pencran a signé une convention avec le CCAS de Landerneau. Si vous pensez pouvoir prétendre aux services de la boutique, contactez le CCAS de Landerneau. Tél : 02.98.85.43.03.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Jeudi 19 juin 2008, à Plouédern (salle Multiactivité, derrière l'école), 20h30 : Réunion d'information sur la Convention Collective Nationale des assistantes maternelles, organisée par l'association d'assistantes maternelles « Les Babychoux » et le Relais Parents Assistantes Maternelles « La Farandole des communes ». Thème abordé : Le contrat (l'accueil, la mensualisation, les congés payés, la fin de contrat). Gratuit et ouvert à tous (assistantes maternelles, parents...)

GROUPEMENT D'ACTION CULTURELLE - ATELIER DU CIRQUE

Les enfants de l'atelier art du cirque du Groupement d'Action Culturelle présenteront leur travail au public le mercredi 11 juin à 12 h dans la salle de sports de Pencran. Ils vous invitent à venir voir le fruit de leur travail. Ces ateliers se déroulent tous les mercredis matins et sont encadrés par deux animateurs de l'association Dédale de clown. Pour tout renseignement, contacter : Groupement d'Action Culturelle : 02.98.21.61.50.

Conseil municipal du 13 mai 2008

Secrétaire de séance : Annie DRESEN

Absents : Bernard PREINCE et Roseline EMILY excusés ont donné pouvoir, Eric PETTON (excusé).

Tirage au sort des Jurés d'Assises

La commune de PENCRAN doit tirer au sort trois personnes sur la liste électorale pour préparer la liste des Jurés d'Assises de 2009. Le sort a désigné Ronan L'HOSTIS, Claudette GOAPPER épouse DAMAS, et André VIGOUROUX.

Groupement Syndical Forestier

Le conseil municipal élit Lucien VIGOUROUX comme délégué au Groupement Syndical Forestier Creac'h ar Roual.

Commission communale des impôts directs

Afin de permettre au Directeur des Services Fiscaux de nommer les six membres titulaires et les six membres suppléants de la commission communale des impôts directs, le conseil municipal établit une liste de contribuables, en nombre double, soit dix titulaires et dix suppléants :

- Titulaires :

Guy Madec, Jean Postec, Lucienne Méar, Roger Guével, Jean François Le Roux (extérieur), Henri Corbé (extérieur), Jeannine Le Roux, Stéphane Tourbot, Bernard Uguen, Claude Pechin, Emilie Toularhoat, Pascal Duigou.

- Suppléants :

Christine Corlobé, Yves Auffret, Solange Le Jeune, Dominique Lagathu, Jeannine Moysan, Michel Emily, Gilbert Bian (extérieur), Gilles Coudard, Patrice Keromnes, Jean Yves Toullec, Patrice Deniel, Jean Yves Brenaut.

Comptes-rendus des commissions

Commission « Enfance Jeunesse »

Chantal GOUÉZ présente les discussions sur le « Contrat Enfance Jeunesse » avec les représentants de la C.A.F. notamment. La commune a donné un accord de principe pour un contrat intercommunal regroupant 10 communes du secteur. Certaines communes sont déjà associées entre elles. Pencran a pris des contacts avec les élus de La Roche Maurice. Une opération « test » est programmée pour le mois de juin. Les élus de La Roche proposent 5 places en C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement) à des enfants de Pencran chaque mercredi du mois de juin. Dans un premier temps, les parents des élèves de l'école de Pencran reçoivent une information.

Le service sera facturé par la commune de La Roche Maurice aux familles. Les tarifs votés sont : 6 € la demi-journée, 9 € la journée et 3 € le repas. Le complément du coût, soit environ 5 € par journée sera facturé à la commune de Pencran. Le maire est autorisé à signer une convention avec le maire de La Roche Maurice reprenant ces dispositions.

L'adjointe présente également la rencontre avec les représentants de la Maison pour Tous de Landerneau. Une discussion a eu lieu sur la participation financière de la commune. Le bilan des participations pour l'année 2007 a été présenté (33 jeunes aux « Vac'Ados » pour 133 demi-journées – 5 jeunes pour des séjours pour 35 journées). Une rencontre est proposée aux adolescents de Pencran par les animateurs de la M.P.T. le 6 juin à 20h30 pour présenter le programme des animations et étudier les attentes des jeunes.

Le conseil décide de renouveler la convention avec la MPT pour l'année 2008 selon les mêmes conditions que les années précédentes.

Chantal GOUÉZ informe également les conseillers sur les jeux extérieurs qui seront installés dans la cour de l'école et sur le projet d'aire de jeux sur le terrain communal situé en face de l'ancien garage à Keranna. L'aménagement pourrait être fait cet été.

Elle fait état également d'une réunion proposée aux assistantes maternelles de la commune le 20 mai en présence de l'animatrice du Relais Parents Assistantes Maternelles. Les différents projets concernant la petite enfance seront évoqués et discutés. Les activités du « R.P.A.M. » seront présentées.

Commission « Bâtiments »

Pierre TREHIN, adjoint, informe le conseil qu'il a fait un inventaire exhaustif des bâtiments communaux. Il a demandé des devis pour le remplacement de la porte d'entrée de la mairie par une porte coulissante et des devis pour le remplacement des vitrages cassés sur différents bâtiments ; il réunira la commission pour établir les priorités de travaux.

Commission « Urbanisme »

En l'absence de Bernard PREINCE, adjoint à l'urbanisme, pour raison de santé, Lucien VIGOUROUX présente l'avant-projet de lotissement prévu sur des terrains vendus par les conjoints SPARFEL, route de la Fontaine. Il s'agit d'un projet de 16 lots dont 3 lots en « logements aidés ». M. VIGOUROUX fait état également des nombreuses demandes de clôtures séparatives dans les lotissements. Des modifications des cahiers des charges seront peut-être à étudier.

Commission « Voirie »

M. VIGOUROUX signale que l'entreprise UGUEN a refait la pelouse à l'arrière de l'école près de la salle de sports (abîmée lors du chantier de l'école).

Il liste également les différents travaux de réfection de voirie nécessaires étudiés sur place avec un représentant des services de la D.D.E. Les travaux les plus importants concernent la réfection de la voie communale entre Kermaria et Runaer. Un trottoir sera également décalé sur la rue du Voas Glaz pour améliorer la visibilité.

Etude sur bâtiments

Le conseil municipal donne un accord de principe pour confier aux services de l'Équipement une mission de « conduite d'opération » pour des projets de bâtiments : garderie, local pour les seniors, extension de la mairie.

Questions diverses

Refuge animalier du Pays de Landerneau

Jean CRENN présente un courrier des représentants de ce refuge qui indique qu'ils n'ont plus le droit de récupérer les chiens errants des communes autres que Landerneau. Il faudra donc envisager une autre solution.

Indemnité de stage

Le maire propose de verser exceptionnellement une indemnité de 150 € à une stagiaire pour la qualité du travail accompli.

Nomination d'un conseiller délégué

Afin d'assurer l'intérim de l'adjoint à l'urbanisme, Bernard Preince, pendant la durée de son arrêt de travail, le conseil sur proposition du maire, décide de nommer Jeannine Martin, conseillère déléguée à l'urbanisme ; elle percevra l'indemnité de fonction allouée précédemment à l'adjoint pendant cette période.

Déclarations d'intention d'aliéner

Monsieur CRENN informe le conseil qu'il a renoncé à exercer son droit de préemption pour des terrains MERDY situés route de la Fontaine, un terrain situé dans le lotissement « Résidence de Ty Menez », un échange de terrain de la société RUNGOAT, ainsi que pour les maisons de M.CLOAREC et M. LISCH rue Eric Tabarly.

Pourquoi dit-on que 1968 fut l'année de la contestation ?

Le modèle américain est contesté par les minorités ethniques



Martin Luther King

Au cours des années 1960, le modèle américain va être remis en cause par une partie de la population des Etats-Unis. La minorité noire réclame la fin de la ségrégation. Dans un premier temps, c'est la non-violence qui prévaut. Le pasteur noir, Martin Luther King appelle la population à manifester de façon pacifique. La loi sur les droits civils est votée en 1964 et la loi sur les droits de vote en 1965. Pour autant le mouvement se radicalise. Il réclame un pouvoir noir, le Black Power. La violence augmente et des émeutes urbaines éclatent, faisant de nombreuses victimes. En 1968, Martin Luther King est assassiné, déclenchant de nombreuses manifestations.



Athlètes américains aux JO de Mexico (1968) saluant le drapeau américain à la façon du Black Power

De nombreux Américains manifestent contre la guerre du Vietnam



Bob Dylan et Joan Baez, champions de la protestation contre la guerre du Vietnam

1968 est aussi l'année de l'opposition à la guerre du Vietnam. De nombreux étudiants manifestent sur les campus contre l'intervention militaire américaine. En 1968, plus de 500 000 soldats américains sont présents au Vietnam, et pourtant la plus grande puissance du monde ne parvient pas à faire reculer ses ennemis !

Le parti communiste tchécoslovaque conteste le stalinisme soviétique.

Après la Seconde guerre mondiale, la Tchécoslovaquie devient une démocratie populaire soumise au parti communiste.

Au début de l'année 1968, Alexander Dubcek devient premier secrétaire du PC tchécoslovaque. Il multiplie les réformes qui remettent en cause le système stalinien : abolition de la censure,

fin des persécutions religieuses, multipartisme. Dubcek pense rétablir la liberté d'expression et la démocratie, sans remettre en cause le socialisme. C'est le temps de la recherche d'un « socialisme à visage humain ».

Moscou écrase dans le sang le « printemps de Prague »

Moscou et les dirigeants des autres pays de l'Est ont peur de la contagion de ce « printemps de Prague ». Dans la nuit du 20 au 21 août 1968, 650 000 Soviétiques et alliés mettent fin à l'expérience du « socialisme à visage humain ». Malgré la résistance de la population, cette invasion débouche sur un retour à la « normalisation » du pays.



Les chars russes écrasent le printemps de Prague

En France, des étudiants s'agitent et font face à une répression violente

La crise de mai 1968 démarre chez les étudiants dont le nombre a triplé en dix ans. Des petits groupes d'extrême-gauche s'agitent et organisent des rassemblements



La nuit des barricades

autour de thèmes comme la paix au Vietnam, la défense du Tiers-monde ... C'est de l'université de Nanterre que commence l'agitation qui prend une telle ampleur que l'université est fermée le 2 mai. Le 3, les étudiants « gauchistes » envahissent et occupent la Sorbonne. La police intervient brutalement pour les expulser. Répression entraînant une solidarité étudiante. Des manifestations éclatent dans le Quartier latin, où des affrontements violents ont lieu entre étudiants et forces de l'ordre. Dans la nuit du 10 au 11 mai, des voitures sont incendiées et des rues sont dévastées : c'est la « nuit des barricades ».

Les ouvriers déclenchent la grève générale

Le 13 mai, les syndicats et les partis de gauche organisent une grande manifestation pour protester contre les brutalités policières. Dans la foulée, les ouvriers se mettent en grève et progressivement tous les secteurs sont touchés. 10 millions de Français sont en grève ! Le pays est paralysé, l'essence est rationnée. Des discussions sont alors engagées entre le gouvernement et les syndicats. Les « accords de Grenelle » prévoient une augmentation de 35 % du SMIG et de 10 % des autres salaires. Pas totalement satisfaits, les ouvriers poursuivent la grève.

Un gouvernement d'abord dépassé mais qui reprend l'initiative

Le gouvernement ne parvient pas à résoudre la crise. L'opposition, tente de profiter de la situation et

propose la constitution d'un gouvernement provisoire et l'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle Assemblée. C'est alors que le pouvoir en place reprend l'initiative. Après s'être assuré du soutien de l'armée française (voyage en Allemagne), de Gaulle annonce la dissolution de l'Assemblée et des élections anticipées. Le 30 mai, plus de 400 000 personnes lui apportent leur soutien en défilant sur les Champs-Élysées. La crise va alors se dénouer lentement. Les Français retrouvent peu à peu le chemin du travail et la Sorbonne est évacuée le 16 juin.



Un piquet de grève

Le retour à l'ordre

Les élections des 23 et 30 juin assurent au pouvoir en place un triomphe. Les gaullistes recueillent 46 % des voix. Ces élections marquent un réflexe de peur de l'électorat (peur du désordre et de l'aventure révolutionnaire). Cette crise est avant tout une crise de société. C'est une révolte contre les valeurs et les autorités établies, celle du père, du patron ou du professeur. C'est aussi une révolte de la jeunesse contre la société de consommation.



Quelle est la signification du blason de Pencran

1 – Pourquoi l'hermine est-elle l'emblème de la Bretagne ?

D'or à trois anneaux d'azur posés deux et un, au lion morné placé en abîme, accompagné d'une moucheture d'hermine, le tout de sable».

Ce mois-ci : La moucheture d'hermine symbolise l'appartenance de Pencran à la Bretagne.

Un blason est à l'origine un écu

Un blason c'est l'ensemble des armoiries qui compose un écu. A l'origine, au Moyen-âge, l'écu est le bouclier du guerrier (principalement des chevaliers). Et, vers les X^e – XI^e siècles, à l'époque des croisades, on s'est mis à les peindre ou bien à les recouvrir de fourrures. Les animaux dont on se servait pour orner ces écus étaient principalement l'hermine et l'écureuil (le vair).

L'hermine : un animal qui vient d'Arménie

L'hermine est un animal proche de la belette. Les Romains classaient toutes ces charmantes petites bêtes, comme la marmotte, dans la catégorie des rats ! Cet animal portait alors le nom latin de mus armenia : le rat (ou la souris) d'Arménie. L'origine de l'hermine est donc arménienne ! En ancien français, ermin désignait aussi bien l'arménien que l'hermine. Le pelage de l'hermine est brun-roux l'été et devient blanc l'hiver (dans les régions froides) : seul le bout de la queue reste noir. On cousait les peaux côte à côte et on plaçait au milieu de chacune la queue fixée par trois barrettes disposées en croix.



Moucheture d'hermine

L'hermine, un emblème répandu au Moyen Age

L'hermine a donc fini par désigner soit l'animal, soit cette représentation, formée du bout de la queue et des trois barrettes, que l'on nomme « moucheture d'hermine ». L'hermine ainsi stylisée devient alors un emblème très répandu parmi les familles nobles.



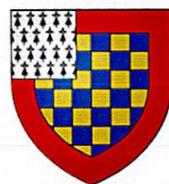
Blason des DREUX

L'hermine bretonne est d'origine française

Dans le régime féodal, chaque famille noble avait son blason et l'aîné héritait du blason paternel. Mais les autres enfants devaient briser les armes : c'est-à-dire qu'ils ajoutaient une brisure (un signe distinctif). Ainsi, la famille de Dreux avait pour blason un échiqueté jaune et bleu avec une bordure rouge.

Pierre Mauclerc, le cadet, a brisé le blason avec l'hermine vers 1209.

Or, le trône ducal de Bretagne lui est donné par le roi de France Philippe Auguste en 1212. Son blason devient alors l'emblème de la Bretagne.



Blason des DREUX - MAUCLERC



L'hermine devient l'emblème des ducs de Bretagne

Un siècle plus tard, en 1316, le duc de Bretagne, Jean III, change d'armoirie : Pour des raisons conflictuelles avec sa belle mère et de prestige pour lui-même, il retire l'échiqueté et la bordure. La brisure d'hermine devient les pleines armes du duc de Bretagne.

L'hermine est au duc de Bretagne ce que la fleur de lis est au roi de France. En breton, on écrit : an erminig (litt. la petite hermine : la terminaison -ig est un diminutif, de ermin).

Au Moyen Âge, le lis et l'hermine sont des symboles de pureté : le lis parce qu'il est associé à la Vierge, et l'hermine pour la blancheur de sa fourrure. Lui est associée cette devise latine : potius mori quam foedari - plutôt la mort que la souillure -

kentoc'h mervel eget bezañ saotret , qui est devenue la devise de la Bretagne. L'hermine sera toujours le blason de la famille ducal jusqu'à Anne de Bretagne qui deviendra reine de France. Ensuite il n'y a plus de duc de Bretagne mais le symbole restera jusqu'à la Révolution et figure sur le blason de nombreuses villes bretonnes (Rennes, Vannes...).

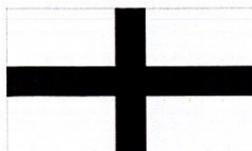


Blason de Rennes



Blason de Vannes

Le Kroaz-du, le plus ancien drapeau breton



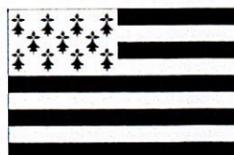
Le Kroaz-du

Toutefois, Le kroaz-du, la croix noire, est peut être le plus ancien drapeau breton. De nombreux drapeaux arborant une croix datent du XII^e siècle. Au départ de la troisième croisade, en 1188, on attribua ainsi la croix rouge aux Français, la croix blanche (sur fond rouge) aux Anglais, et la croix jaune aux Flamands. Même si aucun texte de l'époque ne fait mention de la croix noire des Bretons, on peut estimer que ce drapeau date de cette époque. La Bretagne dispose donc de deux symboles au Moyen Age : la croix noire sur fond blanc, drapeau du duché et l'hermine, blason des ducs.

Le Gwenn-ha-du ne date que du XXe siècle

Ce drapeau moderne de la Bretagne fut créé par l'architecte Morvan Marchal, militant de Breiz Atao. Il fut aperçu pour la première fois lors de l'exposition universelle de Paris de 1937. A l'époque, seul le Parti Nationaliste breton l'utilise.

Le drapeau va connaître un véritable engouement populaire à partir des années 1960, durant lesquelles, les structures culturelles et associatives de Bretagne vont le sortir de son carcan marginal.



Le Gwenn-ha-du

Il est inspiré du blason de Rennes et de la bannière étoilée des États-Unis. Le Gwenn ha du : littéralement blanc et noir. Les bandes du drapeau breton représentent les 9 anciens évêchés :

- les 4 bandes blanches pour la Bretagne bretonne ou Breizh
 - les 5 bandes noires pour la Bretagne galleise ou Bertaëyn
- Le nombre d'hermines (11) n'a pas de signification particulière.



SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

- ETAT CIVIL
- URBANISME

LE CONSEIL MUNICIPAL VIE ASSOCIATIVE

- U.S.P.
- GYM CLUB
- A.D.M.R.
- TENNIS DE TABLE/BADMINTON
- CLUB DES AINES
- LES SENTIERS DE PENCRAN
- A.P.E.

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE DIVERS LE SAVIEZ-VOUS ?

DATE DE PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h
Le mardi et jeudi : de 14h à 18h
Il reçoit sur rendez-vous :
Mardi, jeudi et samedi : 9h à 11h

Permanence des adjoints :

Lucien VIGOUROUX :
Sur rendez-vous :
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h

Roseline EMILY :

Mercredi 18 juin : 14h à 16h
Mercredi 2 juillet : 14h à 16h

Chantal GOUEZ :

Samedi 21 juin 2008 de 9h30 à 11h30
Sur RDV : le lundi de 17h à 18h30

Voirie

L'entretien annuel indispensable des voiries se déroulera sur quatre jours à la fin du mois de juin : bouchage des fissures et « nids de poule ».

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL :

Naissances : Evan MORIN, 5 Kerlois, le 7 mai 2008
Sasha PERROT, 4 rue Eric Tabarly, le 8 mai 2008
Elise TOURBOT, 8 rue Olivier Saladin, le 25 mai 2008
Hélaury BELORGEY, 4 impasse des Frênes, le 27 mai 2008

URBANISME :

Permis de construire accordés :

LE NAN Sébastien et KERGUIDUFF Solenn, 24 rue des Bruyères, maison d'habitation

Déclarations de travaux accordés :

BERCOT Dominique, 52, rue des Bruyères, abri de jardin
ABIVEN Antoine, 13 Keranhoat, clôture
BABIN Bruno, 40 rue des Bruyères, clôture
ELLEOUEU Bernard, 2 rue de l'Elorn, ravalement de maison
PENAUD Vincent, 21 rue des Cerisiers, abri de jardin et clôture
GOURMEL Paul, 4 Voas Glaz, abri de jardin
BREMONT Guy, 22, rue des Châtaigniers, abri de jardin
GOURVES Patrice, 1 rue des Bruyères, muret de clôture

Rentrée scolaire 2008 :

Afin de prévoir les effectifs de la prochaine rentrée scolaire, nous vous demandons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible. Les inscriptions sont à faire en mairie (apporter le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant).

Lutte contre le bruit (arrêté préfectoral n° 96.300 du 20/12/1996)

Les travaux de bricolage et jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
Les samedis de 9h à 19h,
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Recensement des jeunes – parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes nés en juin 1992 doivent venir se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h
et 13h30 – 17h30
Le vendredi : 8h30 – 12h
et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h00 – 12h

Tél. : 02 98 85 04 42
Site internet : pencran.fr
E-mail : mairie.pencran@wanadoo.fr



DATES A RETENIR

- 6 juin 2008 : « Ados Pencran » - rencontre proposée avec les animateurs de la MPT à 20h30 à la salle polyvalente de Pencran.
- 7 juin 2008 : Comité des Fêtes : Jeux inter - communes , Pencran reçoit La Roche-Maurice, Le Tréhou, Tréflévénez. Au terrain des sports dès 14h, venez nombreux !
- 7 juin 2008 : Tennis de table / Badminton : Assemblée Générale à la salle de sport à 19h .
- 14 juin 2008 : USP : Fête du club de foot et repas au terrain des sports à 13h30 et « moules-frites » sur place dès 19h.
- 20 juin 2008 : A.D.M.R. de Dirinon et sa région : Assemblée Générale à la salle Ty Goudor à Dirinon à 18h.
- 26 juin 2008 : GYM/CLUB : Assemblée Générale à 19h à la salle polyvalente.
- 29 juin 2008 : APE ECOLE : fête de l'école à 15H à la salle polyvalente.